

SUCCÈS DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL SHOWROOMPRIVÉ LÈVE 9,9 M€

La Plaine Saint Denis, le 5 août 2020 – Showroomprivé (SRP Groupe), acteur européen de premier plan de la vente en ligne, spécialisé dans l'offre mode à destination de la Digital Woman, annonce aujourd'hui le succès de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires lancée le 17 juillet 2020.

Le produit de l'augmentation de capital sera utilisé par Showroomprivé pour le financement des besoins généraux de la Société et de ses filiales dans le cadre du renforcement de sa structure financière en lien avec la mise en œuvre du protocole conclu le 29 avril 2020 avec les partenaires bancaires du Groupe. Cette opération marque la dernière étape de la mise en œuvre des opérations de refinancement prévues par ce protocole.

David Dayan et Thierry Petit, co-fondateurs et co-CEOs de Showroomprivé, déclarent : « *Nous sommes très heureux du vif succès de cette augmentation de capital qui permet la finalisation du protocole de refinancement de la Société avec le renforcement de notre trésorerie. Nous tenons à remercier tous les actionnaires de Showroomprivé pour le renouvellement de leur confiance. Nous disposons désormais d'une situation financière assainie qui doit nous permettre d'aborder les prochaines étapes de notre feuille de route avec sérénité.* »

À l'issue de la période de souscription, qui s'est achevée le 31 juillet 2020, le montant final brut de l'augmentation de capital (prime d'émission incluse) s'élève à 9 939 072,75 euros et se traduit par l'émission de 66 260 485 actions nouvelles, au prix de souscription unitaire de 0,15 euro. La demande totale s'est élevée à environ 18,7 millions d'euros, correspondant à un taux de souscription d'environ 188% :

- 63 082 448 actions nouvelles ont été souscrites à titre irréductible, représentant 95,2% des actions nouvelles à émettre ; et
- la demande à titre réductible a porté sur 61 292 487 actions nouvelles et sera donc partiellement allouée à hauteur 3 178 037 actions nouvelles, représentant 4,8% des actions nouvelles à émettre.

Conformément à leurs engagements¹ et après application du barème de répartition, les sociétés Ancelle S.à.r.l (contrôlée par Monsieur David Dayan) et TP Invest Holding S.à.r.l (contrôlée par Monsieur Thierry Petit) ont souscrit à l'augmentation de capital à titre irréductible et réductible pour des montants respectifs de 3 184 144,05 euros et 2 468 959,50 euros représentant respectivement 21 227 627 actions nouvelles (soit 32,03% des actions nouvelles à émettre) et 16 459 730 actions nouvelles (soit 24,84% des actions nouvelles à émettre).

Après la réalisation de l'augmentation de capital, les dirigeants fondateurs, David Dayan et Thierry Petit détiendront directement ou indirectement respectivement 24,76% % et 17,82% % du capital de SRP Groupe².

Le règlement-livraison des actions nouvelles et leur admission aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (Compartiment C) interviendront le 7 août 2020. Les actions nouvelles porteront jouissance courante à compter de leur émission et donneront droit, à compter de leur émission, à toutes les distributions décidées par la Société à compter de cette date. Elles seront, dès leur émission, immédiatement assimilées aux actions existantes de la Société et seront donc négociées sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la Société (sous le code ISIN FR0013006558). À l'issue de l'augmentation de capital, le capital social s'élèvera à 4 698 470,76 euros et sera composé de 117 461 769 actions d'une valeur nominale de 0,04 euro par action.

Sur la base des informations disponibles à ce jour, la répartition du capital social de SRP Groupe après la réalisation de l'augmentation de capital est détaillée dans le tableau ci-après :

¹ Pour plus de détails veuillez-vous référer à la section 4.1 du résumé du Prospectus.

² Il est rappelé que les franchissements de seuils résultant de cette opération ont fait l'objet d'une décision de dérogation à l'obligation de déposer une offre publique (cf. décision n°220C2134 publiée en date du 24 juin 2020).

| Actionnaires | Nombre d'actions | % du capital |
|---------------------------|--------------------|----------------|
| Ancelle s.à.r.l | 29 087 705 | 24,76% |
| Victoire Investissement | 2 335 460 | 1,99% |
| Cambon Financière s.à.r.l | 2 079 930 | 1,77% |
| Thierry Petit | 20 932 963 | 17,82% |
| Total Fondateurs | 54 436 058 | 46,34% |
| CRFP 20 | 10 386 255 | 8,84% |
| Total Concert | 64 822 313 | 55,19% |
| Autres actionnaires | 52 639 456 | 44,81% |
| Total | 117 461 769 | 100,00% |

INFORMATION DU PUBLIC

La Société a publié un prospectus (le « Prospectus ») rédigé en langue française, approuvé par l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») en date du 16 juillet 2020 sous le numéro 20-351, complété d'un supplément au Prospectus approuvé par l'AMF le 27 juillet 2020 sous le numéro 20-369, et qui est constitué d'une note d'opération, d'un résumé et du document d'enregistrement universel déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 avril 2020 sous le numéro D. 20-0438 ainsi que d'un amendement audit document d'enregistrement universel déposé le 16 juillet 2020 auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro D. 20-0438-A01.

Showroomprivé attire l'attention du public sur les facteurs de risque décrits au chapitre 3 « Facteurs de risque » du document d'enregistrement universel, à la section 2.7 de l'amendement à l'URD et à la section 2 « Facteurs de risque » de la note d'opération.

Le Prospectus est disponible, sans frais, au siège social de la Société, 1 rue des Blés, ZAC Montjoie, 93212 La Plaine Saint-Denis. Il peut également être consulté sur le site Internet de la Société (www.showroomprivégrouper.com) et le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org).

À PROPOS DE SHOWROOMPRIVE.COM

Showroomprivé.com est un acteur européen de la vente événementielle en ligne, innovant et spécialisé dans la mode. Showroomprivé propose une sélection quotidienne de plus de 2 000 marques partenaires sur ses applications mobiles ou son site Internet en France et dans six autres pays. Depuis sa création en 2006, la société a connu une croissance rapide.

Coté sur le marché Euronext Paris (code : SRP), Showroomprivé a réalisé en 2019 un volume d'affaires brut TTC de plus de 822 millions d'euros, et un chiffre d'affaires net de 616 millions d'euros. Le Groupe emploie plus de 950 personnes.

Pour plus d'information : <http://www.showroomprivégrouper.com>



CONTACTS

Showroomprivé

François de Castelnaud, Directeur financier
investor.relations@showroomprive.net

Priscilla Le Minter, Communication
priscilla.leminter@showroomprive.net
+33 1 76 21 50 16

ACTUS finance & communication

Grégoire Saint-Marc, Relations Investisseurs
showroomprive@actus.fr
+33 1 53 67 36 94

Manon Clairet, Relations Presse
mclairret@actus.fr
+33 1 53 67 36 73

Le présent communiqué a une valeur exclusivement informative. Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel au sens du règlement (UE) 2017/1129 du 14 juin 2017 et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription, une offre de vente ou une sollicitation d'intérêt au public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers dans un quelconque pays.

Ni les actions nouvelles, ni les droits préférentiels de souscription n'ont été et ne seront enregistrés en application du US Securities Act de 1933, tel qu'amendé (le « Securities Act »), ou auprès d'aucune autorité de régulation boursière dépendant d'un État ou d'une autre juridiction aux Etats-Unis. En conséquence, les actions nouvelles et les droits préférentiels de souscription ne peuvent être ni offerts, vendus, nantis, livrés ou autrement cédés ou transférés de quelque manière que ce soit aux Etats-Unis d'Amérique qu'à travers un régime d'exonération prévu par le Securities Act et dans le respect de la réglementation applicable dans les différents Etats. Par conséquent, les actions nouvelles et les droits préférentiels de souscription ne seront offerts et vendus que dans le cadre d'opérations extra-territoriales (offshore transactions), conformément à la Regulation S prise en application du Securities Act. Le Document d'Enregistrement Universel, l'amendement au Document d'Enregistrement Universel, la note d'opération, le résumé du Prospectus et tout autre document établis dans le cadre de la présente opération ne doivent pas être distribués aux Etats-Unis d'Amérique.

La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres en France, aux États-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Ce document ne constitue pas une offre de vente ou une offre publique des actions Showroomprivé aux États-Unis ou dans un quelconque pays.